



**FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LA GARDERIE MUNICIPALE
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Nous vous demandons de remplir ce document, même si vous pensez que votre enfant n'utilisera jamais ce service de garderie municipale. Il se peut qu'un imprévu vous empêche de déposer ou de récupérer votre enfant aux horaires d'entrée ou de sortie de l'école. Il est nécessaire d'avoir vers nous ces renseignements.

Ce document est à déposer à la mairie (boîte aux lettres ou accueil).

Une fiche par famille est à compléter. ⚠ Ne pas déposer ce document à l'école

Nom de l'élève :	Nom de l'élève :	Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :	Prénom de l'élève :	Prénom de l'élève :
Classe :	Classe :	Classe :

Qui est autorisé à récupérer votre ou vos enfant(s) à la garderie en indiquant le lien de parenté ?

Nom(s) -
-
-
-

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom et n° de tél) ?

-
-

Nous vous rappelons qu'il faut récupérer vos enfants par la porte arrière de la garderie (côté rue du chandelier)

Veillez noter également que c'est à vous de prévoir le goûter et que pour tout retard vous devez prévenir au 09-75-42-74-21 et que sans motif valable, tout dépassement d'horaire sera facturé 3,30 €.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration au bon fonctionnement du service.

Signature :